

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant MONICA LAROCQUE | Numéro de permis 2015373 | Date d'inspection Le 06 mai 2025 | |
| Nom de l'établissement Garderie au P'tit Caroussel | | Numéro de téléphone (506) 870-0563 | |
| Adresse 76 rue Mathias Dieppe NB E1A 9H6 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour effectuer l'inspection de renouvellement. Pour des raisons personnelles, la Mentore va retourner sur les lieux une autre journée pour effectuer l'inspection de renouvellement.

original signé par
Veronique Berube

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 mai 2025

Date

original signé par
Aucune signature nécessaire

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mai 2025

Date